

LE PRINCIPE

Depuis 14 années, au Collège Val de Moder, durant une année scolaire, des équipes d'élèves de troisièmes, accompagnés par des enseignants et un mentor du monde de l'entreprise, se mobilisent pour créer une mini-entreprise.

Cela leurs impose d'endosser une fonction au sein de l'entreprise, de travailler en équipe pour imaginer une idée de produit (ou de service) à fabriquer, constituer un capital, créer un business plan, trouver un nom pour l'entreprise, un logo, un slogan, réaliser une étude de marché, contacter des entreprises partenaires, commercialiser les produits fabriqués, etc...

En fin d'année scolaire, les élèves participent à un concours de mini-entreprises organisé par l'association EPA « Entreprendre Pour Apprendre » qui permet à la mini-entreprise gagnante de représenter sa région à Paris.

POURQUOI CHOISIR CETTE OPTION ?

A raison de 3 heures par semaine, une mini-entreprise permet aux élèves de découvrir le monde de l'entreprise, des métiers et ouvre des voies pour leur orientation et leur avenir professionnel. Elle leur permet également d'acquérir de l'autonomie, de travailler en équipe, de mobiliser toutes les connaissances et compétences en vue de mener à son terme un projet dont ils sont les seuls créateurs.



Créativité



Travail en équipe



Dépassement de soi



Prise de parole en public

VIDÉO DE PRÉSENTATION

<https://youtu.be/ZOYef40TqIw>



COMMENT S'INSCRIRE ?

Afin de demander l'inscription à l'option « Mini Entreprise » pour l'année scolaire 2022/2023, il faudra entourer votre choix sur le dossier de réinscription distribué en fin d'année. Les élèves seront répartis en deux Mini entreprises distinctes. Un groupe sera encadré par Mme Grosse l'autre par Mr Zimmermann. Pour une raison d'organisation, il n'est pas possible de cumuler l'option Mini entreprise avec la Section Sportive.

En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, un choix sera effectué par le collège, il ne sera pas possible de se désinscrire durant l'année.